

MODALITES DE PARTICIPATION EXPOSANTS

Les Rencontres France Hydro Electricité sont un **salon professionnel** dédié à la filière hydroélectrique. Elles se déroulent sur deux journées, en **présentiel et sur inscription préalable uniquement**. Elles accueillent en moyenne 400 à 500 acteurs de la filière, producteurs, porteurs de projets et fournisseurs.

Modalités d'inscription aux Rencontres France Hydro Electricité

Les inscriptions aux Rencontres France Hydro Electricité se déroulent exclusivement en ligne, via la billetterie prévue à cet effet et disponible sur le site <https://rencontres-france-hydro-electricite.fr/>. Les dossiers d'inscription aux Rencontres sont traités par ordre d'arrivée, dans la limite des disponibilités de chaque option.

Les inscriptions aux Rencontres sont ouvertes en exclusivité aux adhérents de France Hydro Electricité pendant 24 heures (du 20 janvier à 14h00 au 21 janvier à 14h00) puis, après cette période, à l'ensemble des entreprises intéressées, dans la limite des disponibilités.

Seuls les exposants s'étant acquittés de leur cotisation de l'année en cours (2022) à France Hydro Electricité peuvent prétendre aux tarifs remisés ainsi qu'aux options réservées aux adhérents.

Les exposants souscrivant aux formules de sponsoring sont prioritaires dans l'attribution de l'emplacement de leur stand les 24h qui suivent l'ouverture des inscriptions (du 20 janvier à 14h au 21 janvier à 14h).

Réservation des stands

Trois superficies de stands sont commercialisées sur les Rencontres 2022 : 4 m², 6 m² et 9 m².

Les stands de 4 m² sont réservés aux indépendants et ne peuvent accueillir qu'un seul exposant.

Il est possible de réserver au maximum 2 stands mitoyens de 6 ou 9 m² afin de disposer d'une double surface d'exposition.

Chaque stand inclut :

- 1 table et 2 chaises (*mange-debout et tabourets hauts pour les stands de 4 m²*)
- Coffret électrique 1,5 kW,
- Côtés et fond cloisonnés,
- Accès Wifi,
- Une page de présentation dans le catalogue de visite du salon.

Lors de la réservation des stands via la billetterie en ligne, les fournisseurs sont incités à indiquer leurs préférences d'emplacement. Les emplacements de stands sont attribués aux exposants dans l'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription. France Hydro s'attachera à respecter au mieux les souhaits des participants inscrits.

A noter que les exposants qui optent pour une **option de sponsoring** sur les Rencontres sont prioritaires dans l'attribution de l'emplacement de leur stand au cours des premières 24h de commercialisation (du 20 janvier à 14h00 au 21 janvier à 14h00).

Détail des options de réservation :

En complément des stands, les exposants des Rencontres ont accès à différentes options, dont certaines sont conditionnées à une adhésion pour l'année en cours à France Hydro Electricité. Ces options ne peuvent être souscrites sans avoir réservé un stand.

1. Ateliers techniques

Au cours des deux journées des Rencontres 2022, une dizaine d'**ateliers animés par les fournisseurs se succéderont sur les 2 journées des Rencontres**. D'une **durée de 30 minutes**, ces ateliers se tiendront dans des salles équipées de vidéoprojecteurs et de micros.

Chaque fournisseur ne pourra souscrire qu'un seul atelier.

Les créneaux des ateliers seront répartis et attribués aux fournisseurs par France Hydro Electricité afin de constituer un programme cohérent. Dans le cas où tous les ateliers aient été réservés, France Hydro Electricité constituera une liste d'attente par ordre d'arrivée des demandes et recontactera les exposants intéressés en cas de nouvelles disponibilités.

Les modalités de déroulement des ateliers sont à consulter dans le guide de l'exposant.

2. Insertion de documentation dans les sacs des visiteurs

L'insertion de documentations dans les sacs des visiteurs est une option réservée aux adhérents de France Hydro Electricité à jour de cotisation de l'année en cours ayant réservé au moins un stand sur les Rencontres.

Les modalités d'envoi de la documentation sont à consulter dans le guide de l'exposant. Si ces modalités ne sont pas respectées et que les documents ne sont pas réceptionnés en temps et en heure par France Hydro Electricité, les documentations ne seront pas insérées dans les sacs et l'option ne fera pas l'objet d'un remboursement.

Options de sponsoring

Les options de sponsoring/parrainage sont exclusivement réservées aux adhérents du syndicat, à jour de cotisation de l'année en cours, et animant un atelier sur les Rencontres.

Chaque option est proposée en exclusivité à un seul exposant, à l'exception des pauses café, proposées en plusieurs quantités correspondant aux différentes demi-journées des Rencontres. Liste des options de sponsoring :

- Pause-café du matin
- Pause-café de l'après-midi
- Cordons de badges des 2 journées
- Bocs notes de l'évènement
- Sacoche visiteurs

Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée, dans la limite des disponibilités.

En tant que sponsors des Rencontres, chaque exposant ayant souscrit à une option de sponsoring pourra bénéficier à titre gracieux :

- D'une insertion dans la sacoche visiteur à titre gracieux (brochure ou goodies, option d'une valeur de 150 € TTC),
- Logo sur le site internet des Rencontres
- Logo dans la newsletter visiteurs,
- D'une attribution prioritaire de l'emplacement de son ou ses stands lors des 24h premières heures de commercialisation.

Règlement de la participation aux Rencontres France Hydro Electricité

Les inscriptions aux Rencontres France Hydro Electricité 2022 se déroulent exclusivement en ligne sur la billetterie prévue à cet effet. Le règlement peut être réalisé comptant lors de l'inscription ou peut être adressé en différé par virement à France Hydro Electricité.

Seuls les exposants s'étant acquittés de leur cotisation de l'année en cours (2022) à France Hydro Electricité peuvent prétendre aux tarifs remisés ainsi qu'aux options réservées aux adhérents.

- **Dans le cas où l'exposant s'est inscrit aux Rencontres au tarif adhérent mais ne s'est pas acquitté de son adhésion**

L'absence de règlement de la cotisation 2022 à deux mois ou moins de la date des Rencontres autorise France Hydro Electricité à annuler purement et simplement la participation d'un exposant : les frais d'inscription engagés seront remboursés par virement.

- Dans le cas où l'exposant s'est inscrit aux Rencontres mais ne s'est pas acquitté de ses frais d'inscription

L'absence de règlement des frais d'inscription à deux mois ou moins de la date des Rencontres autorise France Hydro Electricité à annuler purement et simplement la participation d'un exposant.

Modalités d'annulation

Les modalités d'annulation diffèrent d'une option à l'autre selon les conséquences logistiques qu'impliqueront ces annulations pour France Hydro Electricité.

1. Conditions d'annulation et de remboursement :

La réservation de stands, d'ateliers et l'inscription de participants exposants aux Rencontres sont soumises aux règles d'annulation suivantes :

- 60 jours avant l'évènement : remboursement intégral de vos options
- Entre 60 et 30 jours avant l'évènement : pénalité de 50 % de vos frais d'inscription
- Moins de 30 jours avant l'évènement : pénalité de 100 % de vos frais d'inscription

L'insertion de documentation dans les sacs visiteurs est soumise aux règles d'annulation suivantes :

- 7 jours avant l'évènement : remboursement intégral de vos options
- Moins de 7 jours avant l'évènement : pénalité de 100 % de vos frais d'inscription

2. Conditions de report de la manifestation

Si la manifestation devait être reportée pour des motifs indépendants de la volonté du syndicat (sanitaires, de sécurité, cas de force majeure...), les inscriptions seraient par défaut reportées à l'identique (stands, ateliers et options) sur les nouvelles dates de la manifestation. Les nouvelles dates, déterminées par France Hydro Electricité en fonction de la disparition du motif de report et de la disponibilité des espaces, seront communiquées aux participants dans les meilleurs délais.

Dans le cas d'un report, les participants ont la possibilité de modifier ou d'annuler leur participation (ateliers et options) dans les conditions indiquées au 1.1, les délais étant calculés par rapport aux nouvelles dates de la manifestation.

France Hydro Electricité

Contact : Aurélie Dousset
66 rue la Boétie, 75008 Paris – T. 01 56 59 91 24 / F. 01 56 59 91 23
aurelie.dousset@france-hydro-electricite.fr

Retrouvez toutes les informations relatives aux Rencontres techniques France Hydro Electricité sur www.rencontres-france-hydro-electricite.fr